



ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE





ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE

EXERCICE 2018

SOMMAIRE

Abréviations et sigles	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
1- Aperçu sur la situation financière de l'exercice 2018	6
1-1 Bilan	6
1-2 Résultat	7
2- Etats de synthèse et notes annexes	9
2-1 Bilan (Actif)	9
2-2 Bilan (Passif)	10
2-3 Hors bilan	11
2-4 Compte de Produits et Charges	12
2-5 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation	13
2-5-1 Cadre réglementaire	13
2-5-2 Méthodes d'évaluation	13
2-6 Dispositif de gestion des risques financiers	17
2-7 Commentaires sur les postes du bilan	20
2-8 Commentaires sur les postes du hors bilan	33
2-9 Commentaires sur les postes du Compte de Produits et Charges	35
3- Rapport général du CAC	44
4- Approbation par le Conseil de la Banque	46

ABREVIATIONS ET SIGLES

BAM	: Bank Al-Maghrib
BBE	: Billets de Banque Etrangers
BIRD	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
CPC	: Compte de Produits et Charges
DH	: Dirhams Marocains
DTS	: Droits de Tirage Spéciaux
FED	: Réserve Fédérale américaine
FMA	: Fonds Monétaire Arabe
FMI	: Fonds Monétaire International
IS	: Impôt sur les sociétés
KDH	: Millier(s) de Dirhams
MDH	: Million(s) de Dirhams
TPME	: Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises
SRBM	: Système des Règlements Bruts du Maroc

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	1	: Bilan par opération
Tableau	2	: Résultat net de l'exercice
Tableau	3	: Actif au 31 décembre 2018
Tableau	4	: Passif au 31 décembre 2018
Tableau	5	: Hors bilan au 31 décembre 2018
Tableau	6	: CPC comptable au 31 décembre 2018
Tableau	7	: Délais d'amortissement des immobilisations
Tableau	8	: Avoirs et placements en or
Tableau	9	: Ventilation par type de placement
Tableau	10	: Ventilation par devise
Tableau	11	: Ventilation par durée résiduelle
Tableau	12	: Position avec le FMI
Tableau	13	: Structure des concours aux banques
Tableau	14	: Valeurs immobilisées
Tableau	15	: Titres de participation et emplois assimilés
Tableau	16	: Immobilisations corporelles et incorporelles
Tableau	17	: Engagements en dirhams convertibles
Tableau	18	: Dépôts et engagements en dirhams
Tableau	19	: Autres passifs
Tableau	20	: Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs
Tableau	21	: Capitaux propres et assimilés
Tableau	22	: Opérations de change
Tableau	23	: Engagements sur titres
Tableau	24	: Autres engagements
Tableau	25	: Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises
Tableau	26	: Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit
Tableau	27	: Commissions perçues
Tableau	28	: Autres produits financiers
Tableau	29	: Intérêts sur engagements en dirhams
Tableau	30	: Autres charges financières
Tableau	31	: Charges de personnel

Tableau 32 : Achats de matières et fournitures

Tableau 33 : Autres charges externes

Tableau 34 : Dotations aux amortissements

Tableau 35 : Dotations aux provisions

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du niveau du risque de crédit des réserves globales

Graphique 2 : Structure des engagements sur titres

Graphique 3 : Evolution des produits, des charges et du résultat net

Dans le présent rapport, les chiffres sont arrondis au millier de dirhams le plus proche. Ainsi, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des arrondis les constituant.

Les données macroéconomiques sont issues de différentes publications économiques, monétaires et financières.



1- Aperçu sur la situation financière de l'exercice 2018 ^(*)

1-1 Bilan

Au 31 décembre 2018, le total bilan de la Banque s'est établi à 312 725 033 KDH contre 295 374 535 KDH un an auparavant, soit une progression de 6%.

Par principal opération, cette évolution est le résultat, d'un côté, de la hausse de 7% à 248 477 842 KDH de la circulation fiduciaire. D'un autre côté, elle reflète la baisse de 4% à 209 796 689 KDH des opérations avec l'étranger et de 32% à 2 307 338 KDH de celles avec l'Etat, en lien essentiellement avec la diminution des avoirs en compte courant du Trésor (-672 452 KDH). De même, la position nette des établissements de crédit s'est fortement accentuée, passant de -18 428 107 KDH à -43 857 909 KDH, consécutivement à l'accroissement des interventions de la Banque sur le marché monétaire face au creusement du déficit de liquidité.

Tableau 1 : Bilan par opération

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
(dont)			
Circulation fiduciaire	248 477 842	231 783 652	7%
Opérations avec l'étranger	-209 796 689	-219 310 119	-4%
Opérations avec l'Etat	1 576 337	2 307 338	-32%
Position nette des établissements de crédit	-43 857 909	-18 428 107	<-100%
Opérations patrimoniales	2 442 930	2 432 864	0,4%

Passif - Actif

^(*) Les variations des postes du bilan et du CPC sont traitées, plus en détail, au niveau des notes annexes. A des fins d'analyse, les postes du bilan et du CPC ont fait l'objet dans cette première partie du rapport de certains regroupements.

1-2 Résultat

Au terme de l'exercice 2018, le résultat net de la Banque est ressorti à 985 287 KDH, en baisse de 6%, recouvrant une amélioration de celui des activités et une hausse des charges générales d'exploitation.

Ainsi, le revenu net des opérations de gestion des réserves de change a connu un accroissement de 18% à 1 682 268 KDH, attribuable à l'augmentation des taux de rendement des actifs en dollar, mais également à un recul de 30% à 1 340 455 KDH des charges liées aux placements en devises.

Les opérations de politique monétaire ont enregistré une forte progression (+51%) à 1 389 378 KDH, consécutive au relèvement du volume des interventions de la Banque sur le marché monétaire.

A l'inverse, le résultat des autres opérations s'est replié de 40% à 548 165 KDH, en lien notamment avec la baisse des commissions de change (-106 072 KDH) et de la marge d'intermédiation qui est revenue à 11 409 KDH contre 145 948 KDH à fin 2017.

Tableau 2 : Résultat net de l'exercice

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Résultat des opérations de gestion des réserves de change	1 682 268	1 426 049	18%
Résultat des opérations de politique monétaire	1 389 378	918 284	51%
Résultat des autres opérations	548 165	916 170	-40%
Résultat des activités	3 619 811	3 260 503	11%
Charges générales d'exploitation	-1 802 101	-1 641 333	10%
Résultat brut d'exploitation	1 817 711	1 619 170	12%
Résultat non courant	-252 332	72 786	<-100%
Impôt sur le résultat	-580 092	-649 049	-11%
Résultat net	985 287	1 042 906	-6%

2- Etats de synthèse et notes annexes

2-1 Bilan (Actif)

Tableau 3 : Actif au 31 décembre 2018

En milliers de dirhams	Notes	2018	2017
Avoirs et placements en or	1	8 731 475	8 596 562
Avoirs et placements en devises	2	216 223 579	226 510 350
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères		52 394 684	44 722 540
- Bons du Trésor étrangers et assimilés		160 298 056	178 239 660
- Autres avoires en devises		3 530 840	3 548 150
Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux	3	9 863 989	9 846 591
- Souscription au FMI - Tranche de réserve		2 152 196	2 152 611
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux		7 308 650	7 317 075
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe		403 143	376 905
Concours financiers à l'Etat		-	-
- Avances conventionnelles		-	-
- Avances au titre de facilités de caisse		-	-
- Autres concours financiers		-	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains	4	69 367 897	42 209 670
- Valeurs reçues en pension des banques		-	-
- Avances aux banques		69 302 257	42 152 864
- Autres créances		65 640	56 806
Bons du Trésor - Opérations d'Open Market		-	-
Autres actifs	5	5 452 636	5 114 561
Valeurs immobilisées	6	3 085 457	3 096 800
Total Actif		312 725 033	295 374 535

2-2 Bilan (Passif)

Tableau 4 : Passif au 31 décembre 2018

En milliers de dirhams	Notes	2018	2017
Billets et monnaies en circulation	7	248 477 842	231 783 652
- Billets en circulation		245 135 550	228 591 884
- Monnaies en circulation		3 342 291	3 191 768
Engagements en or et en devises	8	8 492 088	8 476 715
- Engagements en or		-	-
- Engagements en devises		8 492 088	8 476 715
Engagements en dirhams convertibles	9	223 686	230 932
- Engagements envers des organismes financiers internationaux		213 543	222 578
- Autres engagements		10 143	8 354
Dépôts et engagements en dirhams	10	31 659 471	30 619 347
- Compte courant du Trésor public		1 216 398	1 888 850
- Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines		25 509 987	23 781 564
- Comptes courants		25 509 987	23 781 564
- Comptes de reprises de liquidités		-	-
- Comptes de facilités de dépôts		-	-
- Dépôts des administrations et des établissements publics		1 598 074	1 921 892
- Autres comptes		3 335 011	3 027 042
Autres passifs	11	9 889 337	10 232 029
Allocations de Droits de Tirage Spéciaux	3	7 468 935	7 459 290
Capitaux propres et assimilés	12	5 528 387	5 529 664
- Capital		500 000	500 000
- Réserves		5 001 340	5 001 340
- Report à nouveau		27 046	26 140
- Autres capitaux propres		0	2 184
Résultat net de l'exercice		985 287	1 042 906
Total Passif		312 725 033	295 374 535

2-3 Hors bilan

Tableau 5 : Hors bilan au 31 décembre 2018

En milliers de dirhams	Notes	2018	2017
Opérations de change au comptant			
Devises à livrer au comptant			-
Dirhams à recevoir au comptant			-
Opérations de change à terme			
Devises à recevoir à terme			-
Devises à livrer à terme			-
Opérations de change-dépôts en devises	13	6 428 495	1 679 310
Opérations de change-opérations d'arbitrage			
	13		
Devises à recevoir		-	505 629
Devises à livrer		-	504 553
Ajustement devises hors bilan		-	-
Engagements sur produits dérivés		-	-
Engagements sur titres			
	14		
Titres reçus sur avances accordées		70 599 743	41 128 646
Titres reçus sur avances à accorder		10 025 700	13 462 900
Autres garanties reçues sur avances accordées		2 753 697	3 656 100
Avances à accorder		9 524 415	12 789 755
Titres étrangers à recevoir		5 458 712	363 851
Titres étrangers à livrer		2 102 925	-
Autres engagements			
	15		
Garanties de marchés reçues		58 583	47 989
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel		846 161	825 609
Engagements de financement donnés en faveur du personnel		32 165	35 300
Autres engagements donnés		1 000	1 000

2-4 Compte de produits et charges

Tableau 6 : CPC comptable au 31 décembre 2018

En milliers de dirhams	Notes	2018	2017
Produits		5 431 819	5 538 620
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	16	2 681 949	2 917 861
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	17	1 422 337	956 308
Autres intérêts perçus	18	13 374	12 958
Commissions perçues	19	608 351	844 960
Autres produits financiers	20	156 006	120 499
Ventes de biens et services produits	21	225 852	271 242
Produits divers	22	17 826	27 477
Reprises sur amortissements		-	-
Reprises de provisions	23	297 623	316 721
Produits non courants	24	8 501	70 595
Charges		4 446 532	4 495 714
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	25	184 384	77 778
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	26	326 354	271 095
Commissions servies	27	32 471	16 609
Autres charges financières	28	1 063 238	1 645 436
Charges de personnel	29	988 860	739 420
Achats de matières et fournitures	30	243 702	250 114
Autres charges externes	31	352 911	321 385
Dotations aux amortissements et aux provisions	32	419 450	522 696
Charges non courantes		255 072	2 132
Impôt sur le résultat	33	580 092	649 049
Résultat net		985 287	1 042 906

2-5 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation

2-5-1 Cadre réglementaire

Les états de synthèse sont élaborés et présentés conformément au Plan Comptable de Bank Al-Maghrib validé par le Conseil National de la Comptabilité en mai 2007.

La Banque applique les prescriptions comptables indiquées dans la Norme Générale Comptable pour tout ce qui est commun aux entreprises en matière d'évaluation de stocks et d'immobilisations corporelles et autres immobilisations, et des dispositions spécifiques pour l'évaluation de ses opérations financières.

Les états de synthèse tels qu'énumérés dans l'article 55 de la loi n°76-03 portant Statut de Bank Al-Maghrib, comprennent le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges (CPC) et l'état des informations complémentaires (ETIC).

2-5-2 Méthodes d'évaluation

Opérations de change

Sont considérées comme opérations de change, les achats et ventes de devises au comptant et à terme et ce, aussi bien pour le compte propre de Bank Al-Maghrib que dans le cadre de l'intermédiation avec les banques. Elles sont comptabilisées dans les comptes du hors bilan correspondants à leur date d'engagement et sont ensuite enregistrées dans les comptes du bilan à la date de valeur ou de livraison des liquidités.

Avoirs et engagements en or et en devises

Les avoirs et les engagements en or et en devises sont convertis en dirhams sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes résultant de cette opération sont inscrits au compte de réévaluation des réserves de change figurant au passif du bilan de la Banque et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte, conclue le 29 décembre 2006 entre Bank Al-Maghrib et l'Etat.

Conformément à cette convention, le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » devra être maintenu créditeur avec un seuil minimum égal à 2,5% des avoirs extérieurs nets de Bank Al-Maghrib. Au cas où une perte de change porte ce solde à un niveau inférieur à ce seuil, le montant de l'insuffisance est prélevé sur le compte de résultat de Bank Al-Maghrib au titre de l'exercice concerné, dans la limite de 10% du bénéfice net dudit exercice et logé dans un compte de « réserves

pour perte de change ». Si la dite insuffisance est supérieure à 10% du bénéfice net de la Banque, le renflouement du compte de « réserve pour perte de change » peut s'effectuer sur plusieurs exercices.

Le solde du compte de « réserves pour perte de change » est restitué au Trésor au cas où le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » dépasse le seuil minimum requis.

Ce mécanisme de réévaluation n'engendre pas d'impact fiscal.

Les titres

Les titres acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change sont classés en fonction de l'intention de leur détention (en portefeuille de transaction, de placement ou d'investissement).

Le portefeuille de transaction est composé de titres acquis avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais d'acquisition inclus et, le cas échéant, coupons courus inclus. Les plus ou moins-values découlant de l'évaluation quotidienne de ces titres au prix de marché sont comptabilisées dans les comptes de résultat correspondants.

Le portefeuille d'investissement est constitué de titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance. Ils sont comptabilisés selon les règles ci-dessous :

- ils sont inscrits à leur prix d'acquisition, frais exclus et le cas échéant, coupons courus exclus ;
- les plus-values sur ces titres ne sont pas constatées ;
- les moins-values sur ces titres ne sont constatées que lorsque la Banque estime que le titre qui accuse une moins-value, sera probablement revendu durant l'exercice suivant et dans le cas où il existe un risque probable de défaillance de l'émetteur ;
- les différences entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (décote ou prime) sont amorties d'une manière linéaire sur la durée résiduelle des titres.

Au 31/12/2018, aucune provision n'est constatée pour ce portefeuille.

Le portefeuille de placement est composé des titres autres que ceux classés dans les portefeuilles de transaction ou d'investissement. Leur comptabilisation suit les règles suivantes :

- les entrées en portefeuille sont inscrites au bilan au prix d'acquisition, frais d'acquisition exclus et le cas échéant coupons courus exclus ;
- les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres (décote ou prime) ne sont pas amorties sur la durée de détention des titres ;

- les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché de ces titres font l'objet de provisions pour dépréciation sur une base quotidienne. Cependant, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Il est à souligner qu'à compter du mois d'octobre 2008, la Banque a créé une sous-catégorie dans ses titres de placement pour loger les titres à intérêts précomptés. Ces derniers sont comptabilisés à leur prix de remboursement. Les intérêts précomptés sont étalés sur la durée de vie des titres et comptabilisés quotidiennement dans les comptes de produits ou de charges.

Les autres avoirs en devises

La Banque dispose d'un portefeuille de titres libellés en dollars américains dont la gestion est déléguée à la Banque Mondiale sur la base de contrats de délégation.

Ils sont initialement comptabilisés à leur prix d'acquisition ; les plus ou moins-values sont comptabilisées aux comptes de produits et charges appropriés et ce, sur la base des valeurs liquidatives communiquées par le mandataire de gestion et qui font l'objet d'un contrôle par les services de la Banque.

Les immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Ils figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette constituée de leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les immobilisations, frais accessoires inclus, sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation probable du bien en appliquant les taux d'amortissement en vigueur.

Les délais d'amortissement retenus, selon la nature de chaque immobilisation, sont les suivants :

Tableau 7 : Délais d'amortissement des immobilisations

Immeubles	20 ans
Agencements, aménagements et installations	5 ans
Matériel de Dar As-Sikkah	10 ans
Matériel de bureau, matériel et logiciels informatiques, véhicules et autres matériels	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Les immobilisations financières

Les titres de participation dans les institutions financières marocaines et étrangères figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette correspondant à leur coût d'acquisition diminuée des provisions constituées à la date d'arrêt. En ce qui concerne les participations étrangères, leur valeur est convertie en dirhams au cours historique de la devise.

Les provisions pour dépréciation de ces titres non cotés sont évaluées à la clôture de l'exercice selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des derniers états de synthèse communiqués.

Les stocks

Les stocks sont constitués des :

- matières et fournitures consommables ;
- matières premières pour la fabrication des billets et des monnaies (papier, encre et flans) ;
- produits finis et encours (documents sécurisés et billets à l'export) ;
- pièces commémoratives.

Les matières et fournitures consommables sont inscrites au bilan à leur prix d'achat diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation à la date d'arrêt.

Les matières premières sont inscrites au bilan à leur coût constitué du prix d'acquisition majoré des frais d'approche et diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

Les produits finis et les encours de produits destinés à la vente sont inscrits au bilan à leur coût de production minoré, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

2-6 Dispositif de gestion des risques financiers

Le dispositif de gestion des risques financiers a pour objectif la détermination, la surveillance et l'atténuation des risques inhérents aux opérations de placement des réserves de change, à savoir les risques de crédit, de marché et de liquidité.

Pour atteindre cet objectif, la gestion du risque au sein de Bank Al-Maghrib repose sur un cadre de gouvernance descendant qui établit clairement les rôles et les responsabilités.

Ainsi, **le Conseil de la Banque** valide la politique de placement des réserves de change et les tolérances au risque et approuve l'univers d'investissement et l'allocation stratégique des actifs. **Le Comité Monétaire et Financier (CMF)**, présidé par le Wali de Bank Al-Maghrib, supervise la mise en œuvre de cette allocation stratégique et valide, annuellement, la stratégie de gestion proposée par l'entité en charge de la gestion des réserves de change. Enfin, **le Comité des Risques Opérationnels et Financiers (CROF)**, présidé par le Directeur Général, examine périodiquement les indicateurs de risque et de performance liés à la gestion des réserves de change.

L'ensemble des objectifs de détention et de gestion des réserves, des principes de placement, l'univers d'investissement, les limites par classe d'actifs, les règles d'éligibilité et de concentration des émetteurs et contreparties ainsi que les termes de placement autorisés sont formalisés dans une directive de la Banque.

Définition des risques financiers

Les risques financiers auxquels la Banque est exposée dans le cadre de la gestion des réserves de change sont :

- le **risque de crédit**, défini comme étant :
 - d'une part, le risque de défaut de paiement (risque de contrepartie) qui correspond à l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations ;
 - et d'autre part, le risque d'abaissement de la note de crédit d'une contrepartie par une ou plusieurs agences de notation.
- le **risque de marché** ou celui de perte résultant d'une évolution défavorable des facteurs de marché liés, entre autres, aux mouvements des taux d'intérêt ou de change ;
- le **risque de liquidité** qui représente l'éventualité de ne pas pouvoir honorer les engagements, même par la mobilisation des actifs ou du moins avec une perte significative en capital.

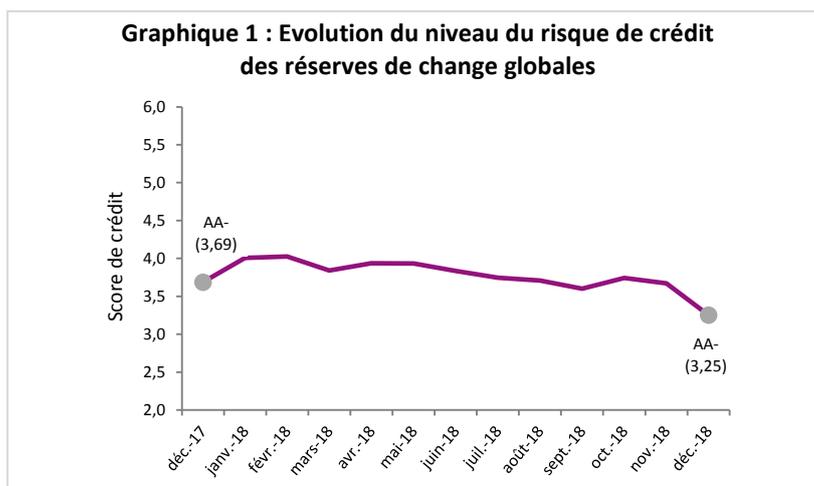
Gestion des risques financiers

Risque de crédit

Bank Al-Maghrib veille à ce que les placements effectués dans le cadre de la gestion des réserves de change soient conformes à ses deux principaux objectifs, à savoir la sécurité et la liquidité. Ainsi, en plus des critères d'éligibilité des émetteurs et des contreparties, la Banque utilise des outils plus précis pour la gestion du risque de crédit. Il s'agit de limites d'exposition permettant d'éviter une prise de risque et une concentration excessives. Les différentes catégories de limites appliquées et faisant l'objet d'un suivi sont la notation de crédit, la classe d'actifs, le risque pays, le risque d'émetteur et le risque de contrepartie.

En plus des dispositifs précédents et afin d'assurer une meilleure appréciation de l'exposition globale au risque de crédit, un indicateur synthétique (score du risque de crédit) est calculé et suivi quotidiennement. L'approche consiste à retenir les notations des trois principales agences de notation (Standard and Poor's, Moody's et Fitch), auxquelles sont attribuées des notes chiffrées par un système d'équivalence Note / Score pour chaque niveau de rating. Un score moyen est ainsi calculé permettant l'appréciation du risque de manière unitaire ou globale.

Au cours de l'année, la qualité crédit des actifs détenus s'est améliorée avec un score du risque de crédit passant de 3,69 fin 2017 à 3,25 fin 2018, soit un rating moyen inchangé de «AA». Cette amélioration s'explique principalement par l'augmentation de la part des titres souverains américains (notés AAA), suite aux nouveaux placements au niveau de la tranche réserves excédentaires.



Rating	Score correspondant
AAA	1
AA+	2
AA	3
AA-	4
A+	5
A	6
A-	7
BBB+	8
BBB	9
BBB-	10

Risque de marché

La Banque gère le risque de marché à l'aide d'un dispositif de portefeuilles de référence à plusieurs niveaux et d'écarts autorisés par rapport à ces portefeuilles de référence. Aussi, la gestion du risque de marché global consiste à s'assurer que chaque portefeuille de placement n'encoure pas de pertes à des niveaux de confiance prudents donnés.

L'exposition au risque de marché, inhérente à tous les portefeuilles de placement, ainsi que la conformité de la gestion de portefeuille avec le cadre défini pour ce risque sont analysées quotidiennement au moyen du système d'information de la Banque. L'exposition au risque de marché est mesurée par divers indicateurs, notamment la duration, la sensibilité, le risque potentiel de perte maximale (*VaR*) ainsi que la volatilité des performances par rapport aux portefeuilles de référence (*Tracking error*).

2-7 Commentaires sur les postes du bilan

Note 1 : Avoirs et placements en or

En vertu de l'article 8 de son Statut, Bank Al-Maghrib détient et gère les réserves de change qui sont constituées des avoirs en or, en DTS et en devises. Ce poste comporte la contrevaletur en dirhams des avoirs en or conservés au Maroc et auprès de dépositaires étrangers, ainsi que celle des placements en or

effectués avec des contreparties étrangères. Depuis fin 2006, ces avoirs et placements sont évalués au cours du marché. Les gains et les pertes issus de cette opération sont imputés au compte de réévaluation (*) des réserves de change et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue en 2006 entre Bank Al-Maghrib et l'Etat.

La contrevaletur des avoirs et placements en or a poursuivi sa hausse atteignant en 2018 8 731 475 KDH, en lien avec l'appréciation de 1,5% du cours de l'once d'or qui s'est établi à 12 280 DH à fin décembre 2018. Le stock d'or détenu par la Banque est, pour sa part, resté quasi-stable à 711 032 onces (l'équivalent de 22 tonnes) dont 250 000 onces sont placés à l'étranger contre 680 000 onces en 2017.

Note 2 : Avoirs et placements en devises

En référence à l'article précité, ce poste abrite la contrevaletur en dirhams des avoirs en devises convertibles, détenus notamment sous forme de dépôts à vue et à terme et de titres obligataires étrangers.

Tableau 8 : Avoirs et placements en or

	2018	2017
Prix de l'once d'or ⁽¹⁾	12 280	12 096
Quantité en onces d'or	711 032	710 712
Valeur de marché ⁽²⁾	8 731 475	8 596 562
Stock d'or (en tonnes)	22,11	22,10

⁽¹⁾ Cours de l'or/MAD.

⁽²⁾ En milliers de dirhams.

Tableau 9 : Ventilation par type de placement

En milliers de dirhams	2018	Part	2017	Part
Comptes à vue	17 190 648	8%	16 997 789	8%
Comptes à terme	31 018 797	14%	23 527 587	10%
Titres de placement ⁽¹⁾	51 287 243	24%	31 476 987	14%
Titres d'investissement	109 010 813	50%	144 570 491	64%
Titres de transaction	-	-	2 192 182	1%
Autres ⁽²⁾	7 716 078	4%	7 745 313	3%
Total	216 223 579	100%	226 510 350	100%

⁽¹⁾ Compte tenu des provisions pour dépréciation des titres.

⁽²⁾ Y compris les intérêts courus, les mandats de gestion et les BBE.

^(*) Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

Les avoirs et placements en devises ont accusé en 2018 une baisse de 5% à 216 223 579 KDH. La part de ce poste dans les actifs de la Banque est, ainsi, revenue de 77% à 69%.

En termes de répartition, les titres obligataires restent prépondérants, avec une part de 74%. Au sein de cette catégorie, le portefeuille placement a augmenté de 63% à 51 287 243 KDH et le portefeuille investissement a baissé de 25% à 109 010 813 KDH. Cette évolution reflète la stratégie de gestion adoptée en 2018, préconisant la constitution, au sein des réserves excédentaires, d'un nouveau portefeuille « Valeur Marché - MTM » à travers la réallocation des tombées du portefeuille « détenu jusqu'à maturité - HTM ».

Parallèlement, pour la gestion des avoirs en euro, la Banque a maintenu son positionnement sur le marché monétaire, au vu de la non attractivité des placements obligataires libellés en cette devise (taux largement négatifs comparés à des placements monétaires). Les placements sur le segment monétaire ont, de ce fait, progressé de 32% à 31 018 797 KDH portant, ainsi, leur part à 14% en 2018 contre 10% un an auparavant.

Note 3 : Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux

Ce poste, reflétant les positions auprès du FMI et du FMA, a légèrement progressé à 9 863 989 KDH, suite, principalement, au règlement de la dernière tranche au titre de la participation de la Banque à l'augmentation de capital du FMA.

Tableau 10 : Ventilation par devise

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
EUR	130 198 846	138 126 030	-6%
USD	84 815 369	87 397 283	-3%
Autres devises	1 209 365	987 037	23%
Total	216 223 579	226 510 350	-5%

Tableau 11 : Ventilation par durée résiduelle (*)

	2018	2017
≤ 1an	38%	22%
> 1an	62%	78%
Total	100%	100%

(*) Titres détenus dans les portefeuilles gérés en interne, y compris les certificats de dépôts.

Position avec le FMI

A l'actif :

- la souscription au FMI - Tranche de réserve qui constitue la fraction (18,1%) prise en charge par Bank Al-Maghrib au titre de la quote-part du Maroc au FMI, se compose de :

- **la tranche disponible** : 147,35 millions de DTS (1 960 312 KDH), représentant la participation en devises de Bank Al-Maghrib au FMI. Cette créance, qui pourrait être utilisée par notre pays en cas de besoin, est incluse dans les avoirs officiels de réserve de la Banque. En 2016, celle-ci avait souscrit un montant de 76,55

millions de DTS, représentant sa part (25%) dans l'augmentation de la quote-part du Maroc dans le capital du FMI, en vertu de la 14^{ème} Révision Générale des quotes-parts de cet organisme ;

- **la tranche mobilisée** : 14,36 millions de DTS (191 883 KDH) qui correspondent à la souscription en monnaie nationale de Bank Al-Maghrib à la quote part du Maroc au FMI, inscrits au «compte n°1» du FMI ouvert sur les livres de la Banque.

- Les avoirs en DTS représentent la contrevaletur des avoirs de Bank Al-Maghrib auprès du FMI. Ce compte enregistre à son débit, les opérations d'achats de DTS par la Banque et les rémunérations versées par le FMI et à son crédit, les paiements des commissions sur allocations de DTS sur une base trimestrielle ainsi que les remboursements d'emprunts du Maroc. Ces avoirs ont été substantiellement renforcés en 2014, suite à l'acquisition de 320 millions de DTS pour rétablir une position neutre vis-à-vis du FMI.

Au terme de l'année 2018, la contrevaletur des avoirs en DTS a accusé une baisse de 8 425 KDH, à 7 308 650 KDH, due à une légère contraction du nombre de DTS combinée aux variations des cours du DTS (-2,3%) et du dollar américain (+2,5%). Durant cet exercice, la Banque a réglé au FMI la commission d'engagement relative à la ligne de précaution et de liquidité (LPL) pour un montant de 2 209 140 DTS (l'équivalent de 29 394 KDH) contre 5 969 160 DTS (79 800 KDH) une année auparavant.

Tableau 12 : Position avec le FMI

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
ACTIF			
Souscription au FMI- Tranche de réserve	2 152 196	2 152 611	-0,02%
Avoirs en DTS	7 308 650	7 317 075	-0,1%
Total	9 460 846	9 469 687	-0,1%
PASSIF			
Allocations de DTS	7 468 935	7 459 290	0,1%
Comptes n°1 et 2	192 942	199 280	-3%
Total	7 661 878	7 658 569	0,04%

Au passif du bilan figure le poste « Allocations de Droits de Tirage Spéciaux » qui correspond à la valeur en dirhams des montants des allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre. Ce compte a été crédité en 2009, de 5,7 milliards de dirhams, représentant la part du Maroc dans l'allocation générale et l'allocation spéciale (475,8 millions de DTS) octroyées par le FMI en faveur des pays membres. Des commissions trimestrielles sont payées par la Banque au FMI sur ces allocations. En 2018, ces dernières sont restées au même niveau que l'exercice précédent, soit 561,42 millions de DTS, tandis que leur contrevalet en dirhams a augmenté à 7 468 935 KDH (+9 646 KDH), en relation avec les variations précitées des cours du dollar et du DTS.

Souscription au FMA

Cette souscription représente la fraction, prise en charge par la Banque, de la souscription libérée au capital du FMA.

La participation du Maroc à cette Institution s'élève à 41,33 millions de Dinars Arabes, répartie entre Bank Al-Maghrib et le Trésor comme suit :

- 200 000 Dinars Arabes libérés en monnaie nationale versés au compte du FMA ouvert sur les livres de Bank Al-Maghrib. La part revenant à la Banque est de 150 000 Dinars Arabes (5 979 KDH) ;
- 21,69 millions de Dinars Arabes souscrits en devises dont la part revenant à la Banque ressort à 10,10 millions de Dinars Arabes (403 143 KDH) au lieu de 9,46 millions de Dinars Arabes en 2017, suite au règlement par la Banque de la dernière tranche (0,65 millions de Dinars Arabes), au titre de sa participation à l'augmentation de capital du FMA dont le déblocage par les pays membres a été programmé sur la période quinquennale 2014-2018 ;
- 19,44 millions de Dinars Arabes dont 9,11 millions revenant à Bank Al-Maghrib au titre des augmentations du capital du FMA par incorporation des réserves, intervenues en 2005 (5,88 millions de Dinars Arabes) et en 2013 (3,23 millions de Dinars Arabes).

Note 4 : Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Ce poste comprend les opérations de refinancement des établissements de crédit effectuées dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, conformément à l'article 6 du Statut de la Banque.

L'année 2018 a été marquée par la poursuite du creusement du déficit de la liquidité bancaire, sous l'effet, principalement, de la hausse de la circulation fiduciaire et du repli des réserves de change, conduisant ainsi la Banque à augmenter le volume de ses interventions sur le marché monétaire.

L'analyse de l'évolution de ce déficit fait ressortir quatre phases :

- légère atténuation au cours du premier trimestre à 46,8 milliards de dirhams, en moyenne mensuelle, contre 48,6 milliards de dirhams un trimestre plus tôt, en liaison avec le redressement des réserves de change ;
- accentuation du besoin en liquidité des banques à 58,3 milliards de dirhams au cours du deuxième trimestre, sous l'effet à la fois de la hausse de la circulation fiduciaire et de la baisse des réserves de change ;
- poursuite du creusement du déficit de liquidité entre juillet et septembre avec un pic de 76,3 milliards de dirhams en moyenne en août, reflétant essentiellement l'augmentation saisonnière de la circulation fiduciaire et dans une moindre mesure le repli des réserves de change ;
- atténuation graduelle du déficit de liquidité sur le reste de l'année, parallèlement au reflux de la monnaie fiduciaire et à la hausse des réserves de change, conduisant la Banque à réduire ses injections sur le marché monétaire à 69 302 257 KDH en fin d'année, réparties comme suit :

- 67 002 257 KDH au titre des avances à 7 jours sur appel d'offres, opérations consenties au taux directeur (2,25% depuis mars 2016) ;

- 2 300 000 KDH correspondant à 3 opérations de prêts garantis à 1 an, dans le cadre du programme de soutien au financement des TPME, mis en place en décembre 2013.

Tableau 13 : Structure des concours aux banques

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Opérations de pension	67 002 257	39 002 864	72%
Avances à 7 jours	67 002 257	39 002 864	72%
Avances à 24 heures	-	-	-
Prêts garantis	2 300 000	3 150 000	-27%
Total	69 302 257	42 152 864	64%

Note 5 : Autres actifs

Les autres actifs comprennent, entre autres, les comptes d'encaissement et les comptes de régularisation qui sont constitués, notamment, des charges à répartir sur plusieurs exercices, des charges constatées d'avance et des produits à recevoir et tout autre montant débiteur en instance de régularisation. Ce poste est passé, d'une année à l'autre, de 5 114 561 KDH à 5 452 636 KDH, soit une hausse de 7%.

Note 6 : Valeurs immobilisées**Tableau 14 : Valeurs immobilisées**

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Prêts immobilisés	747 806	732 977	2%
Titres de participation et emplois assimilés	439 557	439 685	-0,03%
Immobilisations corporelles et incorporelles	6 685 630	6 414 906	4%
Valeurs immobilisées brutes	7 872 992	7 587 569	4%
Amortissements et provisions	-4 787 536	-4 490 769	7%
Valeurs immobilisées nettes	3 085 457	3 096 800	-0,4%

L'actif immobilisé net de la Banque est revenu à 3 085 457 KDH, soit une légère baisse de 11 343 KDH, recouvrant une augmentation des valeurs immobilisées brutes de 285 424 KDH et des amortissements et des provisions pour une valeur cumulée de 296 767 KDH.

Titres de participation et emplois assimilés

La valeur brute du portefeuille des titres de participation de Bank Al-Maghrib est restée quasi-stable, d'une année à l'autre, s'établissant à 439 557 KDH à fin 2018.

Tableau 15 : Titres de participation et emplois assimilés

En milliers de dirhams	2018				Valeur comptable brute 2017	Var % ⁽³⁾
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette ⁽¹⁾	Situation nette ⁽²⁾	Quote-part		
Titres détenus dans les établissements marocains et emplois assimilés (dont)	198 373	194 808			198 373	-
Dar Ad-Damane	1 265	0	206 633	1,69%	1 265	-
Maroclear	4 000	4 000	297 270	20,00%	4 000	-
Casablanca Finance City Authority	50 000	49 200	394 074	12,50%	50 000	-
Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	59	59	2 453	5,92%	59	-
Créances rattachées à des participations	141 549	141 549			141 549	-
Titres détenus dans les institutions financières étrangères	241 184	233 009			241 313	-0,1%
Ubac Curaçao	23 228	23 228	90 583 USD	6,85%	23 228	-
Swift	519	519	469 330 EUR	0,02%	519	-
Fonds Monétaire Arabe	5 979	5 979	1 262 880 DA ⁽⁴⁾	0,02%	6 108	-2,1%
Programme de Financement du Commerce Arabe	16 856	16 856	1 138 893 USD	0,28%	16 856	-
Africa50 - Financement de projets	175 142	167 837	207 284 USD	8,54%	175 142	-
Africa50 - Développement de projets	19 460	18 590	23 472 USD	8,48%	19 460	-
Total brut des titres de participation et emplois assimilés	439 557	427 817			439 685	-0,03%

⁽¹⁾ Valeur comptable brute retraitée des provisions constituées au titre de la dépréciation des participations de la Banque.

⁽²⁾ Situation nette des organismes dans lesquels la Banque détient des participations, établie sur la base des états de synthèse de 2017.

⁽³⁾ Variation de la valeur comptable brute entre 2017 et 2018.

⁽⁴⁾ Dinars arabes.

*Immobilisations corporelles et incorporelles***Tableau 16 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

En milliers de dirhams	Montant brut 2017	Augmentation	Diminution	Montant brut 2018
Immeubles d'exploitation	1 823 831	38 029	1 214	1 860 647
Mobilier et matériel d'exploitation	2 361 813	127 894	3 673	2 486 034
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	783 951	53 384	1 557	835 778
Immobilisations corporelles hors exploitation	784 604	2 011	1 607	785 007
Immobilisations incorporelles	660 707	57 456	0	718 163
Total	6 414 906	278 774	8 051	6 685 630

A fin 2018, la valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles a atteint 6 685 630 KDH, soit une hausse de 270 724 KDH par rapport à leur niveau enregistré en 2017. Les investissements de l'année ont atteint 278 774 KDH et sont répartis comme suit :

- 21% dans des projets d'infrastructures et de sécurité informatique ainsi que des systèmes d'information. Ces derniers concernent, essentiellement, la montée de version des différents modules du système intégré Indimaj, les développements spécifiques des fonctionnalités de BACETE, suite à la mise en place du nouveau système de régime de change et l'acquisition de licences ORACLE ;
- 14% dans des projets (i) de réaménagement et d'extension des sites d'exploitation, notamment, l'Administration centrale, l'agence de Tanger et le site de Dar As-Sikkah (construction d'un bâtiment de production des Cartes Identitaires Sécurisées) et (ii) de construction des nouvelles agences sises à Dakhla et Er-Rachidia ;
- 46% pour la mise à niveau du parc machines de production de Dar As-Sikkah, l'acquisition du mobilier et du matériel récurrents, notamment, la mise à niveau de la deuxième ligne de production des billets de Banque, le renouvellement du parc informatique, l'acquisition du mobilier, du matériel de bureau ainsi que des machines de traitement de la monnaie fiduciaire et des documents sécurisés ;
- 16% sont dédiés, principalement, au renforcement et à la mise à niveau des installations électriques et de sécurité, du câblage réseaux, de la menuiserie, de la climatisation, des travaux de peinture et aux agencements au niveau des divers sites de la Banque (exploitation et à caractère social).

Les diminutions portant sur un montant de 8 051 KDH ont concerné, particulièrement, la vente de l'ancienne agence de la Banque sise à Laayoune, les dons de matériel informatique et la cession d'équipements, mis en rebut au niveau des différents sites d'exploitation et également des centres et des colonies de vacances de la Banque.

Bank Al-Maghrib exerce, conformément à l'article 5 de son Statut, le privilège d'émission des billets de banque et des pièces de monnaie. Le montant de ce poste correspond à la différence entre les billets et monnaies émis et ceux qui se trouvent dans les caisses de la Banque.

La circulation fiduciaire a connu une hausse de 7% à 248 477 842 KDH, en lien avec une demande de cash plus soutenue, représentant ainsi 79% du total bilan à fin 2018 au lieu de 78% un an auparavant.

Note 8 : Engagements en or et en devises

Ces engagements comprennent, essentiellement, les dépôts en devises des banques étrangères et des non-résidents. Ils se sont situés à 8 492 088 KDH, en léger accroissement de 0,2% contre un repli de 16% en 2017, attribuable à la hausse des engagements de la Banque en devises.

Note 9 : Engagements en dirhams convertibles

Ce poste englobe, les engagements de la Banque en dirhams convertibles envers les banques étrangères, les organismes financiers internationaux (FMI, BIRD) et les non-résidents.

Le « compte n°1 » du FMI constitue l'essentiel de ce poste. Les avoirs de ce compte ainsi que ceux du « compte n°2 » du FMI, qui sont réajustés annuellement pour tenir compte de la parité du Dirham contre le DTS, se sont établis à fin 2018 à 192 942 KDH, en baisse de 7 246 KDH.

Cette variation trouve son origine, notamment, dans la diminution des engagements de la Banque envers les organismes financiers internationaux (-10 264 KDH).

Tableau 17 : Engagements en dirhams convertibles

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Engagements envers les organismes financiers internationaux	213 543	222 578	-4%
Engagements envers les banques étrangères	20 211	18 982	6%
Comptes ordinaires des organismes financiers internationaux	193 332	203 596	-5%
Autres engagements	10 143	8 354	21%
Total	223 686	230 932	-3%

Note 10 : Dépôts et engagements en dirhams

Ce poste regroupe, notamment :

- le compte courant du Trésor, tenu par Bank Al-Maghrib en vertu de l'article 12 de son Statut, est rémunéré aux conditions ci-dessous, conformément à la convention signée entre le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib le 28 juillet 2009 :

- la tranche inférieure ou égale à 2 milliards de dirhams est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cinquante points de base, soit 1,75% ;

- la tranche supérieure à 2 milliards de dirhams jusqu'à 3 milliards est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins cent points de base, soit 1,25% ;

- la tranche supérieure à 3 milliards de dirhams n'est pas rémunérée.

- les comptes des banques marocaines, destinés principalement à satisfaire leurs obligations en matière de réserve monétaire instituée en vertu de l'article 25 dudit Statut. Le montant minimum requis au titre de cette réserve correspond à 4% des exigibilités des banques, tel que fixé par le Conseil de la Banque en juin 2016 et doit être respecté en moyenne sur la période d'observation. Pour les banques dont la progression de l'encours des crédits aux entreprises non financières, est supérieure à la moyenne de l'ensemble de la place, le montant de leur réserve excédant 2% est rémunéré à un taux de 0,75%, conformément aux dispositions édictées par la Banque ;

- les dépôts des administrations et des établissements publics dont le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social.

Tableau 18 : Dépôts et engagements en dirhams

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Compte courant du Trésor public	1 216 398	1 888 850	-36%
Comptes courants des banques marocaines	25 509 987	23 781 564	7%
Reprises de liquidités	-	-	-
Facilités de dépôts	-	-	-
Dépôts des administrations et des établissements publics	1 598 074	1 921 892	-17%
Autres comptes	3 335 011	3 027 042	10%
Total	31 659 471	30 619 347	3%

Cette rubrique peut abriter, également, dans un contexte de surliquidité :

- les reprises de liquidités à 7 jours sous forme de dépôts à blanc par appel d'offres qui sont assorties du taux directeur minoré de cinquante points de base, soit 1,75% ;
- les facilités de dépôts à 24 heures permettant aux banques de placer, à leur initiative, un excédent de trésorerie. La rémunération appliquée à ces dépôts correspond au taux directeur minoré de cent points de base, soit 1,25%.

En 2018, ce poste a marqué une hausse de 3% à 31 659 471 KDH, sous l'effet combiné de l'accroissement de 1 728 424 KDH des avoirs des banques marocaines et de la baisse de 672 452 KDH du solde du compte courant du Trésor public.

Note 11 : Autres passifs

Les autres passifs comprennent, notamment :

- les créiteurs divers constitués, principalement, des retenues d'impôts et taxes, des autres sommes dues à l'Etat et aux tiers, ainsi que des contributions aux organismes et fonds de prévoyance au titre de la couverture sociale en instance de règlement.

Ils ont présenté, à fin 2018, un solde de 719 838 KDH dont 309 968 KDH au titre des dettes envers les fournisseurs. La décomposition de

Tableau 19 : Autres passifs

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Autres opérations sur titres	361	361	-
Créiteurs divers	719 838	382 953	88%
Comptes de régularisation	200 007	178 281	12%
Exigibles après encaissement	22 218	6 213	>100%
Provisions pour risques et charges	109 270	187 773	-42%
Compte de réévaluation des réserves de change	8 837 645	9 476 448	-7%
Total	9 889 337	10 232 029	-3%

ces dettes par échéance, en vertu des dispositions de la Loi n°32-10 relative aux délais de paiement entrée en vigueur en 2013, se présente au 31 décembre 2018 comme suit :

Tableau 20 : Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs

En milliers de dirhams	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours
Exercice 2017	233 528	233 011	41	-	33	444
Exercice 2018	309 968	308 580	664	-	536	188

- les comptes de régularisation qui sont composés, principalement, des opérations inter-sièges, des charges à payer et des produits constatés d'avance, ainsi que tout autre montant créditeur en instance de régularisation ;
- les exigibles après encaissement dont les comptes constituent la contrepartie des valeurs remises à l'encaissement ;
- les provisions pour risques et charges qui permettent de constater l'existence de pertes et charges liées à des opérations engagées dans l'exercice et dont la réalisation est probable. Leur montant a diminué de 78 503 KDH pour s'établir à 109 270 KDH. En parallèle, la provision constituée au titre des exercices 2014 à 2016 (150 000 KDH), en couverture de l'engagement de retraite, suite à la mise en œuvre en 2018 du plan de financement du passage progressif à la table de mortalité TV 88-90 a été partiellement reprise à hauteur de 70 000 KDH. Celle correspondant à la pénalité relative aux paiements des fournisseurs dépassant le délai réglementaire de 90 jours, conformément à la Loi n°32-10 précitée, est revenue de 68 KDH en 2017 à 54 KDH en 2018 (Cf. Tableau 3-2-33 de la note 32 du CPC) ;
- le compte de réévaluation des réserves de change qui abrite les variations des contrevaleurs résultant de l'évaluation des avoirs et des engagements en or et en devises, sur la base des cours de fin d'année (Cf. Section 3-2-5 relative aux principales règles comptables et méthodes d'évaluation).

Cette convention fixe les modalités d'application de l'article 24 du Statut de la Banque relatif à l'évaluation périodique des avoirs en or et en devises. Elle stipule, également, qu'en cas d'insuffisance par rapport au minimum requis, une réserve pour perte de change prélevée sur le bénéfice net, est constituée. Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

Note 12 : Capitaux propres et assimilés

En vertu de l'article 2 du Statut de la Banque, le capital est fixé à 500 000 KDH ; entièrement détenu par l'Etat. Il peut être augmenté sur décision du Conseil de la Banque, le commissaire du gouvernement entendu, sous réserve d'approbation par voie réglementaire.

Le fonds général de réserves a, pour sa

part, été constitué, conformément à l'article 56 dudit Statut, par prélèvement de 10% sur le bénéfice net jusqu'à ce qu'il ait atteint le montant du capital.

Les fonds de réserves spéciaux ont été constitués, en vertu de l'article 56 précité, par affectation d'une partie des bénéfices. Ils se sont établis à 4 501 340 KDH, depuis 2004, et constituent l'essentiel des capitaux propres.

Tableau 21 : Capitaux propres et assimilés

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
(dont)			
Capital	500 000	500 000	-
Réserves	5 001 340	5 001 340	-
Fonds général de réserves	500 000	500 000	-
Fonds de réserves spéciaux	4 501 340	4 501 340	-
Report à nouveau	27 046	26 140	3%
Total	5 528 387	5 529 664	-0,02%

2-8 Commentaires sur les postes du hors bilan

La Banque tient une comptabilité des engagements hors bilan donnés ou reçus. Les comptes du hors bilan sont mouvementés au débit lorsque l'engagement se traduit à l'échéance ou en cas de réalisation par un mouvement débiteur au bilan et au crédit dans le cas inverse.

Ils comportent (i) les engagements en devises, (ii) les engagements sur titres et (iii) les autres engagements.

Note 13 : Opérations de change

Tableau 22 : Opérations de change

En milliers de dirhams	2018	2017
Opérations de change-dépôts en devises	6 428 495	1 679 310
Opérations de change-opérations d'arbitrage ⁽¹⁾		
Devises à recevoir	-	505 629
Devises à livrer	-	504 553

Note 14 : Engagements sur titres

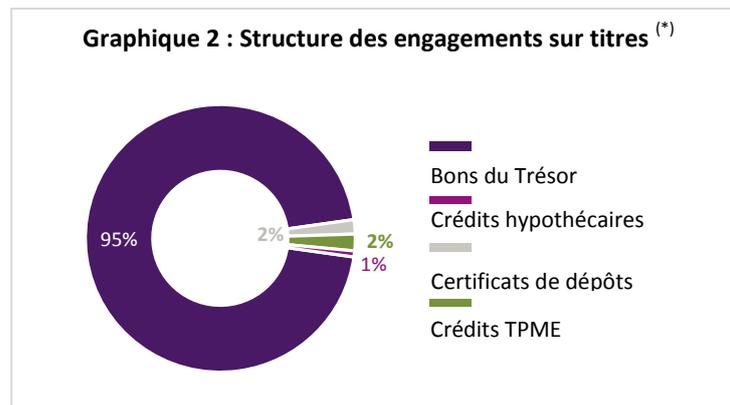
Cette rubrique enregistre principalement les titres donnés en garantie à Bank Al-Maghrib sur les différentes avances accordées aux banques (titres de créances émis ou garantis par l'Etat, titres de créances négociables, créances privées, etc.) et les facultés d'avance ⁽²⁾.

Tableau 23 : Engagements sur titres

En milliers de dirhams	2018	2017
Titres reçus sur avances accordées	70 599 743	41 128 646
Titres reçus sur avances à accorder	10 025 700	13 462 900
Autres garanties reçues sur avances accordées	2 753 697	3 656 100
Avances à accorder	9 524 415	12 789 755
Titres étrangers à recevoir	5 458 712	363 851
Titres étrangers à livrer	2 102 925	-

⁽¹⁾ Ce poste enregistre les opérations transitoires d'arbitrage devise contre devise engagées le jour J, en attendant leur dénouement en J+2. Aucune opération d'arbitrage n'est enregistrée dans ces comptes à fin 2018.

⁽²⁾ Eventuelles avances au profit des participants au SRBM pour éviter les blocages systémiques.



^(*) Collatéral reçu sur les avances accordées par la Banque dans le cadre de la politique monétaire.

Note 15 : Autres engagements

Tableau 24 : Autres engagements

En milliers de dirhams	2018	2017
Garanties de marchés reçues	58 583	47 989
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel	846 161	825 609
Engagements de financement donnés en faveur du personnel	32 165	35 300
Autres engagements donnés	1 000	1 000

2-9 Commentaires sur les postes du compte de produits et charges

Note 16 : Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises

Ce poste est fortement corrélé aux niveaux des réserves de change et des taux d'intérêt. Il comprend les intérêts issus des opérations de placement en or, en DTS et en devises réalisées par la Banque dans le cadre de sa mission de gestion des réserves de change :

- les placements sur le marché obligataire (portefeuilles d'investissement, de placement et de transaction) ;
- les placements sur le marché monétaire international et auprès des banques commerciales marocaines (portefeuille de trésorerie) ;
- les avoirs en DTS et la tranche de réserve disponible auprès du FMI ;
- les prêts de titres étrangers ;
- les prêts de l'or.

Tableau 25 : Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Placements en or	6 228	9 168	-32%
Placements obligataires	2 351 455	2 770 302	-15%
Placements monétaires	229 316	79 155	>100%
Créances sur le FMI	82 007	46 366	77%
Autres intérêts (*)	12 943	12 870	1%
Total	2 681 949	2 917 861	-8%

(*) Englobent les intérêts sur les prêts des titres étrangers et sur les avoirs.

Les intérêts issus de ces opérations ont accusé une nouvelle diminution, revenant à 2 681 949 KDH, soit -235 913 KDH par rapport à 2017 recouvrant :

- une baisse de 15% des revenus des placements obligataires à 2 351 455 KDH, reflétant le recul de 19% de ceux du portefeuille investissement à 1 880 419 KDH, en lien avec la stratégie progressive pour les investissements sur la tranche des réserves excédentaires, en vue d'accompagner la hausse graduelle des taux américains observée tout au long de l'année. A l'inverse, le portefeuille placement a vu ses intérêts s'améliorer de 2% à 471 036 KDH, suite à l'accroissement de son encours ;

- une poursuite de la hausse des intérêts des placements monétaires qui sont passés à 229 316 KDH, soit 150 161 KDH de plus qu'en 2017, liée à l'impact positif de (i) l'amélioration des taux profitant du rehaussement du taux directeur de la FED et (ii) de l'accroissement des encours de placements en dollar. Ces revenus ont ainsi permis de compenser totalement l'impact négatif des intérêts des placements monétaires en zone euro (114 793 KDH) ;
- une baisse de 32% des intérêts des placements en or à 6 228 KDH en relation avec la diminution à la fois des encours et des taux de ces placements ;
- une progression des intérêts perçus sur les créances en DTS qui sont passés, d'une fin d'année à l'autre, de 46 366 KDH à 82 007 KDH, reflétant la hausse de 41 points de base du taux moyen de rémunération du DTS (0,93% en 2018 contre 0,52% en 2017).

Note 17 : Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains

Ce poste enregistre les intérêts perçus par la Banque sur les concours aux établissements de crédit dans le cadre de la conduite de la politique monétaire (Cf. Note 4 du bilan pour les conditions de rémunération).

Ces intérêts ont atteint 1 422 337 KDH, marquant une nouvelle hausse de 466 029 KDH, en lien avec l'augmentation par la Banque du volume de ses interventions sur le marché monétaire.

Par principal instrument :

- les avances à 7 jours, dont l'encours moyen s'est élevé à 60 171 910 KDH, ont généré des intérêts de 1 353 175 KDH, soit une progression de 508 600 KDH ;
- les opérations de prêts garantis dont l'encours moyen a été de 2 928 194 KDH, ont procuré un montant de 65 884 KDH, en recul de 28 951 KDH.

Tableau 26 : Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
(dont)			
Prêts garantis	65 884	94 836	-31%
Avances à 7 jours	1 353 175	844 574	60%
Avances à 24 heures	3 063	16 880	-82%
Total	1 422 337	956 308	49%

Note 18 : Autres intérêts perçus

Cette rubrique comprend, principalement, les intérêts dus à la Banque au titre des prêts consentis à son personnel pour l'acquisition et la construction de logements. Elle a atteint, au terme de l'année 2018, 13 374 KDH, en accroissement de 3% comparativement à 2017.

Note 19 : Commissions perçues

Les commissions sont prélevées par la Banque en rémunération des opérations bancaires effectuées pour le compte de la clientèle. Celles-ci portent, essentiellement, sur les opérations de change et la centralisation des opérations d'adjudication des bons du Trésor.

A fin 2018, ces commissions ont vu leur montant diminuer de 236 609 KDH, résultant, notamment, du repli de celles de change (-106 072 KDH) et de la marge d'intermédiation (-134 539 KDH).

La centralisation des opérations d'adjudication du Trésor a généré 57 263 KDH, en hausse de 6%, traduisant

une présence plus soutenue du Trésor sur le marché primaire pour le financement de son déficit.

Tableau 27 : Commissions perçues

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Commission de change	523 051	629 124	-17%
Marge d'intermédiation	11 409	145 948	-92%
Gestion des bons du Trésor	57 263	53 863	6%
Autres commissions	16 628	16 025	4%
Total	608 351	844 960	-28%

Note 20 : Autres produits financiers

Les autres produits financiers sont constitués, principalement, des plus-values générées par les opérations en devises et des étalements des décotes des titres d'investissement.

A fin 2018, ces produits sont passés à 156 006 KDH, soit 35 507 KDH de plus qu'en 2017, en liaison avec :

- l'accroissement des plus-values sur le mandat de gestion à 57 069 KDH contre des moins-values de 30 353 KDH en 2017 qui étaient attribuables à l'impact négatif de la dépréciation du cours du dollar ;
- la hausse de 17 472 KDH des plus-values réalisées sur les titres de transaction, résultant de l'augmentation du volume de ces opérations et des taux en dollar ;

Tableau 28 : Autres produits financiers

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Plus-values de cession sur titres de placement	11 028	40 159	-73%
Etalements des décotes sur titres étrangers	49 140	63 691	-23%
Plus-values sur mandats de gestion	57 069	-	-
Plus-values sur titres de transaction	31 246	13 774	>100%
Autres produits	7 522	2 874	>100%
Total	156 006	120 499	29%

- la baisse des plus-values de cession des titres de placement étrangers (-29 132 KDH), en lien avec des opérations de cessions moins importantes et des étalements de décotes des titres d'investissement (-14 551 KDH), suite à la suspension depuis 2017 des placements sur la tranche des réserves excédentaires.

Note 21 : Ventes de biens produits

Cette rubrique abrite les recettes de vente des biens produits par la Banque portant, essentiellement, sur les documents sécurisés dont le passeport biométrique et les billets de banque étrangers destinés à l'export. Leur prix de vente est fixé, notamment, sur la base des données issues du système analytique de la Banque. Elle comprend, en outre, les variations des stocks des produits finis, des encours de production et des pièces commémoratives.

A fin 2018, ces ventes se sont établies à 225 852 KDH, soit une diminution de 45 390 KDH par rapport à leur niveau un an auparavant, résultat de celles des documents sécurisés à 175 901 KDH (-6%) et des variations de stocks négatives de -11 583 KDH.

Note 22 : Produits divers

Les produits divers comprennent la participation des banques au système de facturation du SRBM et la récupération de frais réglés par Bank Al-Maghrib. Ce poste est revenu à 17 826 KDH, soit un retrait de 9 651 KDH qui s'explique, notamment, par un effet de base lié au premier règlement en 2017 par les banques participatives de leur droit d'accès au SRBM.

Note 23 : Reprises de provisions

Ce poste a atteint, en 2018, 297 623 KDH dont 192 240 KDH représentant les reprises de provisions constituées au titre de la dépréciation des titres de placement étrangers et 70 000 KDH relatifs à la reprise partielle de la provision constituée en couverture de l'engagement de retraite d'un montant de 150 000 KDH, suite à la mise en œuvre cette année du plan de financement du passage progressif à la table de mortalité TV 88-90⁽¹⁾ (Cf. Tableau 3-2-33 de la note 32 du CPC).

⁽¹⁾ La table de mortalité TV 88-90 a été adoptée en 2017 par la Banque dans les évaluations actuarielles de ses régimes de prévoyance, pour des raisons d'espérance de vie adéquate et pour se conformer à la régulation prudentielle au niveau national. Le coût de passage à cette table s'élève à 450 MDH, pris en charge par la Banque moyennant un plan de financement sur 5 ans à partir de 2018.

Notes 24 : Produits non courants

Ce poste abrite les produits exceptionnels, non récurrents et qui présentent un caractère significatif tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

Au terme de l'exercice 2018, les produits non courants sont revenus à 8 501 KDH dont 6 000 KDH provenant de la cession d'un terrain de la Banque.

Note 25 : Intérêts servis sur engagements en or et en devises

Ces intérêts sont passés de 77 778 KDH à 184 384 KDH, soit +106 605 KDH en raison de l'accroissement de :

- 76 281 KDH des intérêts négatifs sur les dépôts monétaires en euro qui ont atteint 114 793 KDH à fin 2018, en lien avec l'augmentation des placements monétaires en cette devise. Ces intérêts ont été totalement compensés par les revenus des dépôts en dollar (Cf. Note 16 du CPC) ;
- 30 324 KDH des commissions payées par la Banque au titre des allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre. Celles-ci ont atteint 69 591 KDH, en lien avec la hausse du taux de rémunération du DTS.

Note 26 : Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams

Cette rubrique comporte les intérêts servis par la Banque, notamment, sur les disponibilités du compte courant du Trésor et la rémunération sur la réserve monétaire (Cf. Note 10 du bilan pour les conditions de rémunération des comptes précités). Elle peut abriter également, dans un contexte de surliquidité, les intérêts servis par la Banque au titre des reprises de liquidités, des facilités de dépôts et des swaps de dirhams contre devises.

En 2018, la rémunération de la réserve monétaire s'est établie à 32 744 KDH contre 38 007 KDH à fin 2017. Celle du compte courant du Trésor a reculé de 3% à 42 254 KDH, en lien avec la baisse de l'encours moyen rémunéré (-1%).

Tableau 29 : Intérêts sur engagements en dirhams

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
(dont)			
Comptes de réserve monétaire	32 744	38 007	-14%
Autres comptes (dont)	280 455	221 223	27%
Compte du Trésor public	42 254	43 471	-3%
Total	326 354	271 095	20%

Note 27 : Commissions servies

Il s'agit des commissions payées en contrepartie des services financiers rendus à la Banque ainsi que les marges d'intermédiation négatives sur les opérations de change. En 2018, elles se sont élevées à 32 471 KDH, soit 96% de plus par rapport à leur niveau de l'exercice précédent (16 609 KDH), en lien avec la marge d'intermédiation négative enregistrée cette année d'un montant global de 21 973 KDH.

Note 28 : Autres charges financières

Ce poste recouvre les pertes enregistrées sur les opérations en devises, dont les moins-values de cessions des titres de placement et les étalements des primes des titres d'investissement.

Il est revenu de 1 645 436 KDH à 1 063 238 KDH, soit un recul de 582 199 KDH. Cette évolution s'explique, principalement, par la baisse des étalements des primes des titres d'investissement (-290 958 KDH), en raison, notamment, de la suspension depuis 2017 des placements du portefeuille « détenu jusqu'à maturité-HTM », et des moins-values constatées, à la date d'échéance ou de cession de titres, moins importantes qu'en 2017

(-284 458 KDH), eu égard à un effet de base lié aux fortes cessions de titres durant cette année. Il est à souligner que ces titres offrent des taux de coupon supérieurs à ceux du marché et que ces moins-values sont compensées par des reprises de provisions constituées auparavant, d'un montant de 293 145 KDH en 2017 et de 192 240 KDH en 2018.

Note 29 : Charges de personnel

Ce poste loge, principalement, les salaires et les appointements, les indemnités et les primes versées, les contributions patronales à la Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib et les participations au Fonds Mutuel, les diverses primes d'assurance du personnel ainsi que les frais de formation professionnelle.

Tableau 30 : Autres charges financières

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Moins-values de cession sur titres de placement (*)	239 009	523 467	-54%
Etalements des primes sur titres étrangers	789 101	1 080 060	-27%
Moins-values sur mandats de gestion	-	30 353	-
Intérêts négatifs payés sur titres de placement	28 221	5 271	>100%
Autres charges	6 906	6 285	10%
Total	1 063 238	1 645 436	-35%

(*) Résultat de la différence entre la valeur comptable et la valeur du marché.

Ces charges se sont établies à 988 860 KDH en 2018, soit une hausse de 34% par rapport à 2017, s'expliquant, essentiellement, par la cotisation patronale spéciale réglée cette année à la Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib (210 000 KDH).

Tableau 31 : Charges de personnel

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Rémunérations du personnel	621 624	592 189	5%
Charges sociales	335 326	123 192	>100%
Charges de formation	9 376	7 529	25%
Autres charges	22 534	16 510	36%
Total	988 860	739 420	34%

Note 30 : Achats de matières et fournitures

Ce poste enregistre l'achat de matières premières (papiers, encres, flans monétaires, puces électroniques et métaux précieux), utilisées pour la fabrication des billets et monnaies, des documents sécurisés et des pièces commémoratives, les variations de leurs stocks et ceux des fournitures ainsi que les rabais, les remises et les ristournes obtenus sur les achats dont bénéficie la Banque auprès de ses fournisseurs.

Cette rubrique a baissé de 3% en 2018 à 243 702 KDH, sous l'effet combiné de :

- la hausse des achats de papier pour billets et pour documents sécurisés et du lissage des stocks existants en 2017 ;
- la diminution des acquisitions de couvertures électroniques pour le passeport biométrique et des flans monétaires ;

Tableau 32 : Achats de matières et fournitures

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Achats de matières premières	168 378	175 906	-4%
Achats de matières et fournitures consommables	33 221	34 255	-3%
Autres achats	42 102	39 953	5%
Total	243 702	250 114	-3%

- la baisse des stocks de matières premières et de fournitures, induisant des variations de 7 198 KDH à fin 2018 contre 14 352 KDH à fin 2017.

Note 31 : Autres charges externes

Sont repris à ce niveau les frais généraux et les dépenses courantes de la Banque se rapportant, entre autres, à la maintenance informatique, à l'entretien des immeubles, à la location, à la consommation d'eau et d'électricité, aux dons et subventions ainsi qu'aux différents impôts et taxes.

En 2018, elles se sont situées à 352 911 KDH, en accroissement de 31 526 KDH. Cette évolution recouvre,

notamment, une hausse des frais relatifs aux contrats de maintenance des logiciels et des équipements informatiques et de production ainsi qu'une diminution des frais de location de logiciels informatiques.

Tableau 33 : Autres charges externes

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Frais d'entretien et de réparation des immobilisations	110 030	82 191	34%
Loyers	41 854	43 707	-4%
Frais d'eau, d'électricité et achats de combustibles	26 617	28 772	-7%
Frais postaux et de télécommunication	29 840	29 746	0,3%
Impôts et taxes	18 700	18 954	-1%
Autres charges	125 870	118 015	7%
Total	352 911	321 385	10%

Note 32 : Dotations aux amortissements et aux provisions**Dotations aux amortissements****Tableau 34 : Dotations aux amortissements**

En milliers de dirhams	2018	2017	Var %
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	300 414	310 776	-3%
Immeubles ⁽¹⁾	82 280	91 044	-10%
Mobilier et matériel	171 868	167 501	3%
Autres immobilisations corporelles	13	13	-
Immobilisations incorporelles	46 253	52 218	-11%
Dotations aux amortissements des autres charges à répartir sur plusieurs exercices	3 335	4 386	-24%
Dotations aux amortissements des exercices antérieurs	3 820	5 216	-27%
Total	307 569⁽²⁾	320 379	-4%

⁽¹⁾ Y compris les agencements, les aménagements et les installations.

Dotations aux provisions**Tableau 35 : Dotations aux provisions**

En milliers de dirhams	Encours 31/12/2017	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2018
Provisions pour dépréciation					
Bons du Trésor étrangers et assimilés	306 135	90 401	192 240	-7	204 290
Valeurs et stocks divers	12 238	8 050	12 238		8 050
Titres de participation marocains	4 400	1 265	2 100		3 565
Titres de participation étrangers	8 175				8 175
Autres provisions ⁽³⁾	3 172		377		2 794
Provisions pour risques et charges inscrites au passif					
Provisions pour risques et charges (dont)	187 384	12 165	90 668		108 881
Engagement de retraite	150 000		70 000		80 000
Pénalité de retard de paiement	68	54	68		54
Autres provisions	389				389
Total		111 881⁽²⁾	297 623		

⁽²⁾ Totalisant 419 450 KDH qui correspond au montant de la rubrique du CPC « dotations aux amortissements et aux provisions ».

⁽³⁾ Englobe, notamment, les dotations aux provisions pour les créances des clients présentant un risque élevé de non recouvrement.

Pour les conditions de constitution et de reprise des provisions, Cf. Section « Méthodes d'évaluation » et Note 11 du bilan.

Note 33 : Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition est fixé à 37% en vertu de l'article 19 du Code Général des Impôts ; soit le niveau d'imposition du droit commun appliqué aux établissements de crédit. L'impôt sur le résultat est revenu, entre 2017 et 2018, de 649 049 KDH à 580 092 KDH.

Graphique 3 : Evolution des produits, des charges et du résultat net (en MDH)

3- Rapport général du CAC



RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le conseil de la Banque, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de **Bank Al-Maghrib**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 5 528 387 KMAD ainsi qu'un bénéfice net de 985 287 KMAD.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de **Bank Al-Maghrib** au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 19 mars 2019

Le Commissaire aux comptes

Mazars Audit et Conseil


MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20160 Casablanca
Tél: 05 22 42 34 25
Fax: 05 22 42 34 00

Abdou SOULEYE DIOP

Associé Gérant

4- Approbation par le Conseil de la Banque

Conformément à l'article 55 de la loi n°76-03 portant Statut de Bank Al-Maghrib, les états de synthèse sont présentés par le Gouverneur à l'approbation du Conseil.

Lors de sa séance du 19 mars 2019, après avoir pris connaissance de l'opinion du commissaire aux comptes sur la sincérité et la concordance des états de synthèse avec les informations données dans le rapport de gestion de la Banque, le Conseil a approuvé les états de synthèse et la répartition du résultat net de l'exercice 2018.

Bank Al-Maghrib

Direction Finance et Stratégie

www.bkam.ma
